



FORMATION - Prévention des risques professionnels

Document unique et conditions de travail



> OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de cette formation, les stagiaires seront capables de :

- > Dresser un inventaire des risques et procéder à l'évaluation des différents types de risques professionnels dans l'entreprise dans le respect des contraintes réglementaires
- > Transcrire le résultat de cette évaluation dans le document unique de prévention des risques professionnels prescrit par le code du travail
- > Établir un plan de prévention des risques pour les réduire, voire les éliminer et ainsi, améliorer la sécurité des conditions de travail des salariés.

> PUBLIC

Les personnes impliquées dans la prévention des risques de leur entreprise, selon les cas : dirigeants, responsables des Ressources Humaines, responsables sécurité, chefs de service

> LIEU

En salle de réunion chez Médiation Conseil

> NOMBRE DE PARTICIPANTS

6 personnes

> MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports culturels, théoriques et pratiques par le formateur (historique, législation, vidéos, cas pratiques)

Alternance de séquences d'analyse des problèmes posés, d'apports méthodologiques et de travaux personnels des participants

Étude des cas rencontrés par les stagiaires et solutions personnalisées élaborées par groupes et sous-groupes sur les conseils du formateur

> ÉVALUATION

Questionnaire

> FORMATEUR

César BLUM, Consultant en Ressources Humaines, formateur agréé pour la formation des membres du CHSCT depuis 2005

> DURÉE

2 jours soit 14h

> COÛT

Nous consulter

> PROCHAINES DATES

Selon vos disponibilités

> VOS BESOINS

Vous souhaitez vous impliquer dans la prévention des risques de votre entreprise et connaître les fonctions de vos élus pour mieux construire une politique concertée de santé au travail.

PREMIER JOUR : Le cadre légal

Le cadre légal

- > Les lieux de travail
- > La formation
- > Les machines
- > Les substances dangereuses
- > La formation
- > La gestion des sous-traitants
- > Certaines tâches particulières (travail en hauteur...)
- > Évolution de la jurisprudence
- > Les partenaires de la sécurité...

Le rôle des représentants du personnel

- > Le CHSCT
- > Les DP
- > Leurs droits et devoirs

L'analyse des accidents du travail

- > L'analyse d'un accident du travail
- > L'arbre des causes
- > Travaux pratiques

DEUXIÈME JOUR : Élaborer son outil de veille

Le document unique de prévention des risques professionnels

- > Le Décret du 5 novembre 2001
- > L'étendue de l'inventaire : le code du travail et ses dispositions (locaux et emplacements de travail, chantiers et travaux effectués par des entreprises extérieures, ...)
- > Rôle des représentants du personnel

L'évaluation des risques

- > Les critères permettant d'évaluer les risques inventoriés

La méthodologie par type de risque

- > Les équipements
- > Les produits, l'inventaire CMR, l'analyse ATEX
- > Les gestes et postures

Intégrer la santé au travail dans sa gestion quotidienne

- > Veiller au quotidien au respect des obligations
- > Contribuer au programme de prévention de l'entreprise
- > Travailler avec les représentants du personnel

NICE
Porte de l'Arénas -C-
455 Promenade des Anglais
06299 NICE Cedex 03
Tél. : 04 92 29 00 05
accueil@mediationconseil.fr
Numéro de déclaration d'existence DIREC
PACA 93060417106

PARIS
Immeuble Kerria N°1
14, Avenue du Québec
BP 90235
91943 VILLEBON COURTABOEUF cedex
Tél. : 01 69 07 01 79
Mobile : 06 45 79 44 20
accueil@mediationconseil.fr

mediation
conseil
mediationconseil.fr

Qualification
des Services
Intellectuels
ISQ
OPQCM